Société ABATTOIR DU SUD AVEYRON SAINT AFFRIQUE
Société par Actions Simplifiée au Capital de 100.000 euros
Dont le Siège Social est fixé au 9 Rue LOUBON
13003 MARSEILLE
RCS 953 712 668

PROCES-VERBAL DES DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIES
DU 28 Février 2024

Les associés ont pris les décisions collectives suivantes à l'unanimité, conformément à l'article 28 des statuts disposant que les décisions collectives peuvent résulter d'un acte signé par tous les associés :

2. Démission du Président - Nomination d'un nouveau Président
3. Pouvoirs pour formalités

PREMIERE DECISION : Nomination du nouveau Président

Les associés prennent acte de la démission de Monsieur Stéphane SLIMANI et nomment en qualité de Président, à compter de ce jour et pour une durée illimitée : Monsieur Liazid SADALI, né le 21/02/1971 à Marseille (13), demeurant 5 Avenue Georges Braque les Flamants Bat A3 13014 Marseille 14e Arrondissement,

Monsieur Liazid SADALI, déclare accepter ces fonctions.

DEUXIEME DECISION : Pouvoir pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité, et autres qu'il appartiendra.

Le présent acte est signé par l'ensemble des associés :

☐ **Société Groupe Moustapha SLIMANI INVEST, représentée par M. Mustapha SLIMANI**

M. Liazid Sadali

Monsieur Slimani Mustapha PHR